

**COMMISSION DE TRAVAIL TOURISME / CULTURE / SPORTS**  
**Compte rendu de la rencontre du 24 janvier 2002**

**Thème : Le développement des échanges culturels dans le Val d'Adour**

**Rosemonde CATHALA (Association Théâtre des 7 Chandelles)**  
**Responsable de la commission Tourisme / Culture / Sports**

Etaient présents :

ARRI Z TAMZA, Théâtre des 7 Chandelles  
Dominique BAZIN, Office de Tourisme du Vic Bilh Montanérès  
Paulette BONNEAU, Office de Tourisme de Marciac et Vallons  
BRUN, FCPE  
Marc CABANEL, Association Mise en Scène  
Agnès CADOU, Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du Gers  
Marie Laure CAMBAYOU, Office du Tourisme du Vic Bilh Montanérès  
Sylvie COSTES, Association Musique en Madiran  
Roland DUFFAU, Château de Couloumé Mondebat  
Charles FERRAN, Paroisse Marciac-Aignan  
Michel GOT, Association Vive la Rivière Basse  
Georges JAUNIAU, Office de Tourisme de Riscle  
Françoise LEPAPE, Petit Théâtre d'Auriébat  
François LEPAPE, Dessin Peinture Marciac  
Grégory MAILLES, Office du Tourisme du canton de Maubourguet  
Anne Marie MARCHAND  
Henri Paul NOUVELLON  
Céline ROUQUETTE, Association Mise en Scène  
Josette ROUQUETTE, Association Enfance Loisirs de Plaisance du Gers  
Laurent TEULERE-MAYNAT, Communauté de communes du canton de Garlin  
Robert TIESSEN, Mairie de Corneillan  
Marjan VAN MERKESTEYN, International Marketing Research  
Susan WALTER, Association Musique en Madiran

Secrétaire de séance :  
Anne Marie DAGUZAN

Lors du tour de table, les participants sont invités à se présenter.  
Ce tour de table fait apparaître une présence importante des Offices du Tourisme du Val d'Adour et de responsables liés à l'accueil touristique.  
Les associations culturelles ne sont toutefois pas absentes. En effet, sont représentés le Théâtre des 7 Chandelles, l'Association Musique en Madiran, l'Association Mise en Scène ainsi que l'Association Dessin, Peinture Marciac.

La responsable de la commission présente aux participants la problématique de la rencontre de ce jour :

« **Une réflexion autour du développement des échanges culturels dans le Val d'Adour, en tenant compte des éléments déjà existants** ».

Les participants sont invités, dans un premier temps, à établir un constat de la situation actuelle.

## I. LE CONSTAT :

- a) **Un décalage** est constaté **entre la saison estivale et le reste de l'année**.  
Il conviendrait donc de créer un équilibre sur l'ensemble de l'année.
- b) Par **défaut d'informations**, chacun organise sa manifestation dans son coin sans réelle mise en réseau.  
Il conviendrait donc de réaliser un document d'information.
- c) Les associations culturelles plus modestes (Association Musique en Madiran, Théâtre des 7 Chandelles), qui proposent des manifestations, soulignent qu'**elles manquent d'aides et de soutien**.  
Il est donc envisagé de demander un soutien de la part du Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour.
- d) Il est également constaté que **le sens et l'identité des fêtes de villages se perdent**.  
Il est donc envisagé de conduire une réflexion et une action à engager dans le sens d'une revalorisation de ces festivités.
- e) **Un manque de motivation et de désir de développement des petites associations culturelles** est constaté, pour preuve leur faible participation à cette réunion.  
Une réflexion doit donc être engagée afin de savoir comment motiver ou remotiver ces associations culturelles.

## II. LES SOLUTIONS ENVISAGEES :

Les points énumérés précédemment sont repris les uns après les autres :

- a) **Repérer davantage ce qui existe déjà afin de le valoriser sur un document d'information commun**.

Cette action pourrait être complétée par la création d'un dispositif particulier d'aides aux initiatives culturelles destinées aux habitants.

La création d'un lieu de programmation culturelle fonctionnant tout au long de l'année pourrait être envisagée, ainsi que la création d'un pôle culturel qui permettrait notamment aux jeunes d'accéder à une formation de qualité.

**b) Concernant le marketing.**

L'Office du Tourisme du Vic Bilh Montanerès témoigne d'une expérience intéressante de recensement des manifestations culturelles organisées dans le canton et mises à jour régulièrement sur un site Internet.

Ce dispositif pourrait être étendu à l'ensemble du Pays du Val d'Adour.

Le mode papier remporte toutefois l'adhésion des participants. En effet, selon eux, encore trop peu de gens ont accès à Internet. Toutefois, le site Internet du Pays du Val d'Adour doit servir pour recenser les informations et les mettre à jour.

Les participants soulèvent également la question du choix parmi toutes ces manifestations car, à l'échelle du Pays du Val d'Adour, cela risquerait de noyer l'information s'il y en a trop.

Selon un responsable touristique, il faudrait créer « une route touristique » et harmoniser l'ensemble. Cette « route culturelle » qui se présenterait aussi sous la forme d'un calendrier pourrait être intégrée dans un document d'informations global qui ne se limiterait pas au tourisme et à la culture mais prendrait en compte l'ensemble des thèmes des commissions ; ceci afin d'éviter la multiplication des documents.

**c) L'idée de la création d'un journal est également évoquée.**

Un correspondant local présent affirme qu'il est bien placé pour récolter l'information. Il insiste également sur le fait que tous les correspondant locaux pourraient regrouper leurs informations afin de faire un journal du Val d'Adour.

Concrètement, la création d'un cyber lieu comme à Maubourguet peut permettre de disposer d'outils de communication.

**d) Concernant les associations culturelles qui rencontrent des difficultés dans leur développement.**

Un participant propose que l'une des missions du Conseil de Développement soit de repérer des petites manifestations de qualité et de les soutenir dans leurs demandes de subventions.

Un questionnaire pourrait être établi afin de recenser les besoins, les projets et l'identité des associations. Pour élaborer ce questionnaire, il conviendrait de se renseigner auprès des organismes (Mairies, Offices de Tourisme...) disposant déjà de questionnaires et des informations sur les associations.

Le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du Gers souligne qu'il peut apporter son aide dans la conception des projets dans les domaines dont il a compétences.

**e) Pour le sens et l'identité des fêtes de villages.**

Les participants constatent qu'il conviendrait de proposer aux jeunes de travailler avec eux afin de bâtir, inventer des moments festifs ensemble.

**f) Le manque d'investissement des associations.**

Cela commence déjà par un recensement des structures existantes via un questionnaire.